



**PRÉFET
DE LA REGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMITÉ CONSULTATIF **de la réserve naturelle nationale** **de l'estuaire de la Seine**

14 décembre 2022 – sous-préfecture du Havre

Ordre du jour

- | | |
|---|-------------------------------------|
| 1. Bilan d'activité de la Maison de l'estuaire | <i>Maison de l'estuaire</i> |
| 2. Bilans financiers 2021 et budget 2023 | <i>Maison de l'estuaire</i> |
| 3. Tableau de bord du 4^e plan de gestion | <i>Maison de l'estuaire</i> |
| 4. Révision à mi-parcours du 4^e plan de gestion | <i>DREAL</i> |
| 5. Étude macro-économique des surfaces fourragères (2021) | <i>DDTM 76</i> |
| 6. Exploitation du roseau | <i>DREAL</i> |
| 7. Opérations spécifiques en lien avec l'accueil du public | <i>Maison de l'estuaire / DREAL</i> |
| 8. Projet d'AP quiétude 2022 | <i>DDTM 76</i> |
| 9. Questions diverses | |

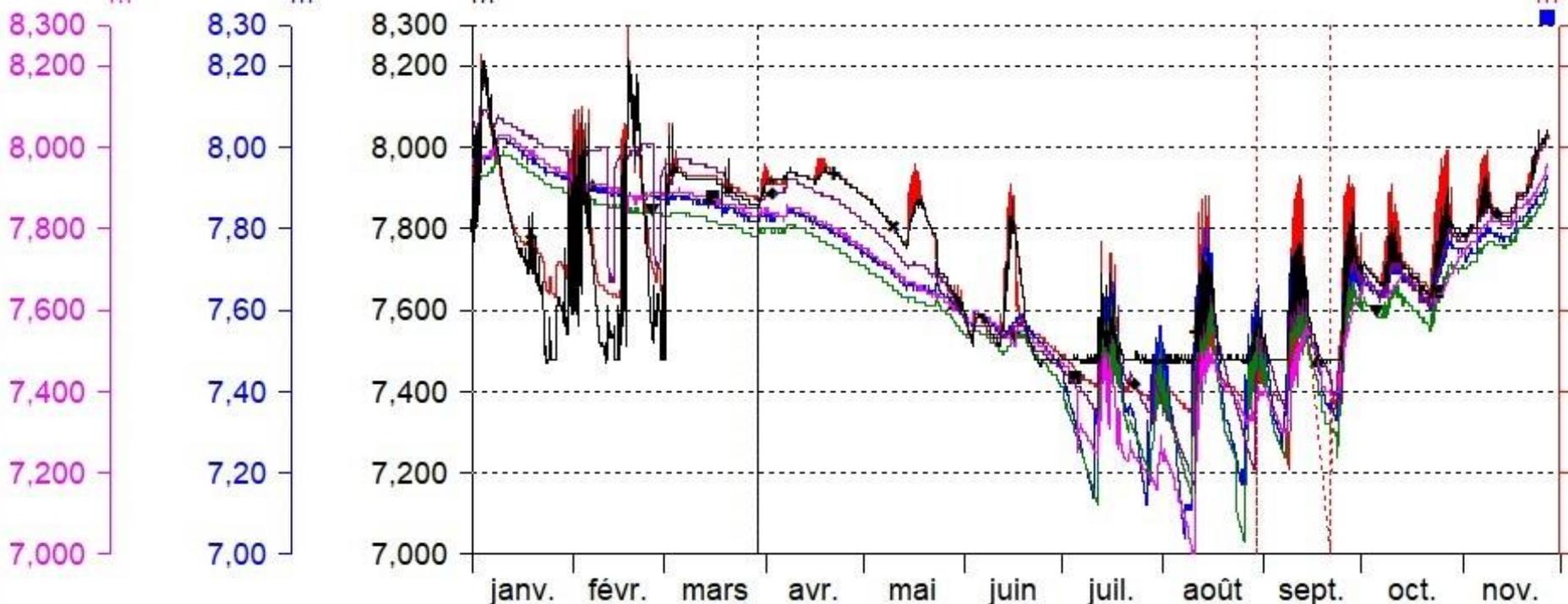
1. Bilan d'activité

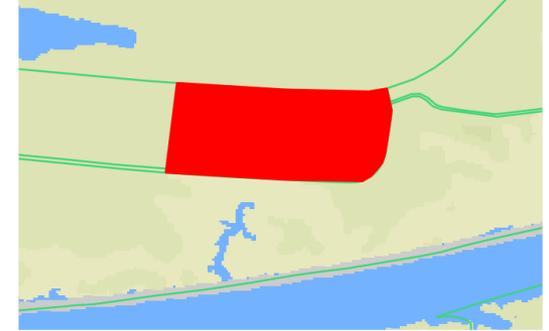
Intervention : Maison de l'estuaire



3-Diguettes - Prairies Subhalophiles 4.1/4.2

- † Secteur 2 vanne Est/Niveau d'eau
- * Secteur 2 vanne Ouest/Niveau d'eau
- ▲ Secteur 4.1 vanne 7/Niveau d'eau
- ▼ Secteur 4.1 vanne 7 Nord/Niveau d'eau
- Secteur 4.1 vanne 9/Niveau d'eau
- ◆ Secteur 4.2 vanne 4/Niveau d'eau

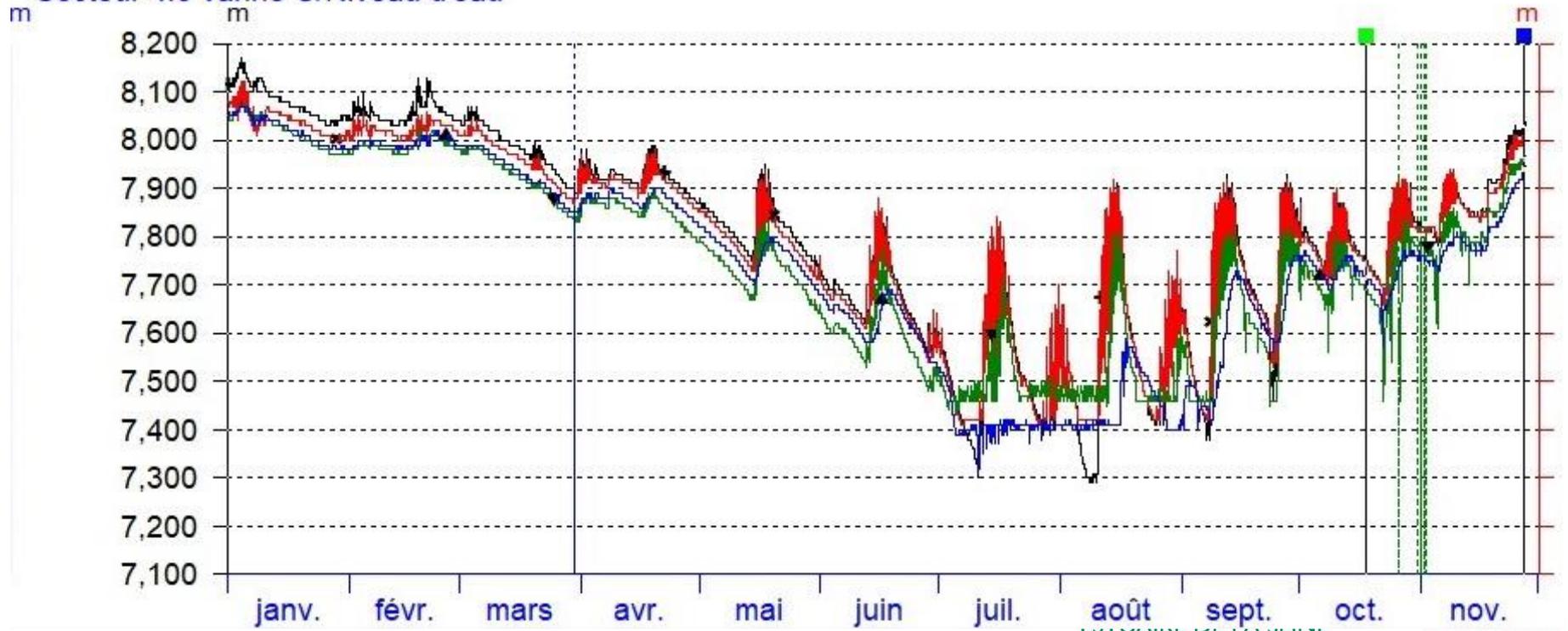


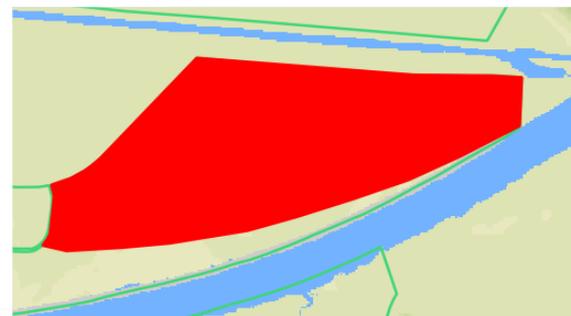


4-Prairies Subhalophiles 4.3

- † Secteur 4.3 vanne 1/Niveau d'eau
- * Secteur 4.3 vanne 3/Niveau d'eau
- ▲ Secteur 4.3 vanne C/Niveau d'eau

▼ Secteur 4.3 vanne 2 Nord/Niveau d'eau



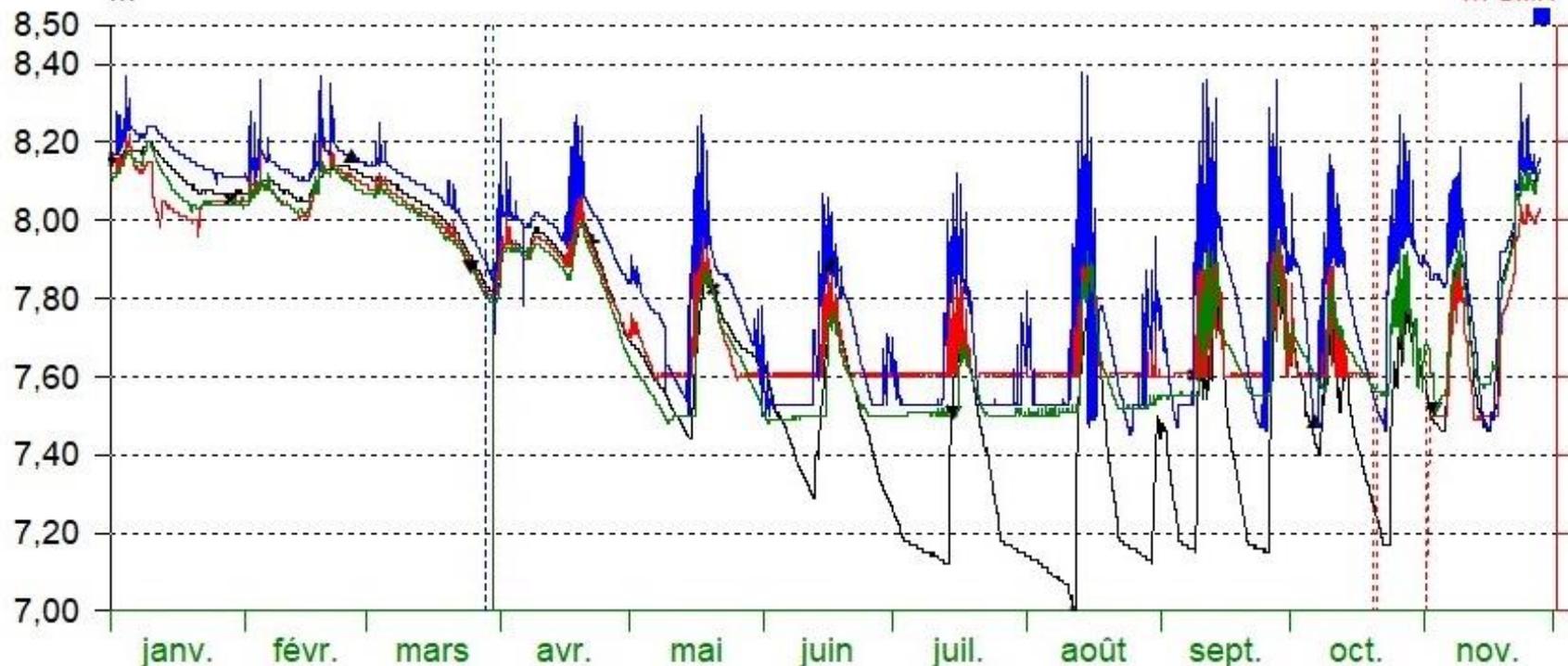


5-Prairies du Hode

- + Secteur 5.1 Mare Plate Est/Niveau d'eau
- * Secteur 5.1 vanne B/Niveau d'eau
- ▲ Secteur 5.2 creux 16/Niveau d'eau

▼ Secteur 5.2 FLAM/Niveau d'eau

m CMH



- Une année particulière très différente de 2021
- Sécheresse estivale
- Difficultés de recharge:
nappe basse , peu de précipitations, pas de surcotes
- Convention pour la gestion hydraulique 2022 prolongée en novembre
- Manipulations illicites sur quelques secteurs de la RNNES (Hode, vanne B , vanne 4)
- 13 comptes rendus dont 7 sur OSMOSE



Travaux sur réseau hydraulique

2022

- Curage: Diguettes 1,4 km
Prairies subhalophiles 1,1 km
Hode (route de Millenium) 1,3 km avec export
- Changement de la vanne Sud retardé
- Remplacement de buses



Réserve Naturelle de l'Estuaire de la Seine IP6 2022 - Programme de travaux



Sources : IGN (Ortho 2015), Maison de l'Estuaire
Réalisation : Maison de l'Estuaire (Tle)
Date : 2022-05-13

Légende

- Curage de fossé
- - - Lissage chemin
- Curage de fossé avec export
- ◆ Remplacement de passage busé
- Réparation / remplacement vanne
- ★ Analyse de sédiments préparatoire travaux 2022
- Travaux programmés 2021 reportés à 2022



Réserve Naturelle de l'Estuaire de la Seine

IP24 : Travaux marais de Cressenval - année 2022



Légende

- Entretien végétation (IP24_2022_1)
- Restauration végétation (IP24_2022_2)
- Travaux de restauration des continuités hydrauliques – Curage de fossés (IP24_2022_3 / 4 / 6 / 7)
- Travaux de restauration des continuités hydrauliques – Curage & broyage (IP24_2022_5)
- Travaux de restauration des continuités hydrauliques – Comblement de drain (IP24_2022_3 / 4 / 5 / 6 / 7)
- ◆ Contrôle d'exutoire (HPLH_2022 MO Haropoa)
- Travaux de protection pipeline (IP24_2022_3c)
- Mise en défend pour l'abreuvement sur mares existantes (IP24_2022_8a)
- Mise en défend de points d'abreuvement existants (IP24_2022_8b)
- ✱ Création abreuvoirs aménagés (IP24_2022_8c)

Sources : IGN (Ortho 2015), Maison de l'Estuaire
Réalisation : Maison de l'Estuaire (Tle)
Date : 2022-05-05

- Démolition de l'ancien captage AEP travaux de terrassement alentours
- Curage de fossés (4,3 km) et entretien des berges (7 km)
- Protection de pipelines
- Reprise de sédiments extraits en 2021
- Clôtures (12,9 km)
- Rencontres régulières avec les exploitants concernés par les travaux et interventions en lien avec le GEPAES en période de sécheresse pour trouver des solutions ponctuelles à des besoins individuels.



Tous les travaux prévus ont été réalisés sauf les exutoires.

Les travaux menés depuis 2 ans donnent des résultats à l'Est.

A l'ouest, l'absence de contrôle des exutoires grève les résultats

- Suivi réalisé avec le bureau d'études Ecosphère et Prodrone
- Caméra thermique haute définition et caméra RGB permettant de zoomer x 30 en optique x6 en numérique
- 3 sessions de vol
- Vols à l'aube et au crépuscule pour avoir la meilleure captation thermique possible (delta de température important)
- Conditions météorologiques requises : Nébulosité, Températures faibles, Léger vent, Pas trop d'humidité
- **Un nid détecté avec présence de 4 jeunes dans un secteur où les niveaux sont restés au plus haut par rapport aux autres secteurs des subhalophiles et dans la surface conventionnée avec le chasseur**



Autres suivis ornithologiques

- Fin mars, près de 1 600 canards souchet et 1 500 sarcelles d'hiver sur la réserve du Hode
- Une vingtaine d'ibis falcinelle au printemps
- Le seul râle de Normandie à l'est de Cressenval (plus qu'une centaine en France)
- Baguage :
 - Des bons résultats sur des stations restées humides et endiguées au printemps
 - Faible taux de capture au camp de baguage en août du fait de la sécheresse (- 43% d'acrocephalus), sauf le phragmite aquatique (49 capturés en 2022 et 31 en 2021)
 - Migration plus précoce de certaines espèces (Bouscarle)
 - Des protocoles interrompus à cause des risques de transmission de la grippe aviaire
- Des essais avec différents drones en novembre 2022 pour améliorer les connaissances (suivi thermique pour les stationnements nocturnes, comptages sur des zones difficiles d'accès,...)



Zones de non chasse

- Banc herbeux
 - Retour sur les surfaces entretenues en 2021 (11 ha) et broyage de surfaces supplémentaires (7 ha)
 - Aménagement d'un ilot
 - Aménagement d'un système de contention



Zones de non chasse

- Le Hode
 - Reprise du talus Ouest
 - Restauration de mares
 - Changement de la vanne
 - Fauche, clôture et mise au pâturage à l'aval de l'estacade
 - Extraction d'un gabion



Zones de non chasse

- Bande des 500 m
 - Restauration des ilots
 - Réparation de la vanne



Sensibilisation et accueil du public

- 122 interventions en cadre scolaire
 - Maternelle : 25
 - Primaire : 65
 - Collège : 11
 - Lycée : 12
 - Post-bac : 9
 - 2 projets « classe estuaire »
- 16 groupes issus de centres de loisirs
- 25 visites guidées avec des groupes (associations, entreprises,...)
- 40 sorties natures
 - À pieds: 34 sorties et 500 participants
 - En bateau: 6 sorties et 432 participants
- 10 animations ou évènements « hors les murs »
- 102 permanences à la salle Avocette

⇒ **Au total, 332 interventions**



Infrastructures d'accueil

- Entretien du sentier du marais d'Amfard et du balisage
- Restauration de la passerelle la plus ancienne
- Préparation de l'aménagement du sentier du Hode



Avis du comité consultatif sur le bilan d'activité

2. Bilan financier et budget prévisionnel 2023

Intervention : Maison de l'estuaire

Ass. Maison de l'Estuaire

Présentation des comptes

31 décembre 2021



Sommaire

1. Etats financiers *p.3*
2. Faits marquants *p.5*
3. Revue analytique du compte de résultat *p.7*
4. Revue analytique du bilan *p.16*

01

Section 01:

Etats financiers

Ass. Maison de l'Estuaire

Etats financiers au 31 décembre 2021

As.Maison de l'Estaire - BILAN					
en K€	Notes	31/12/2021	31/12/2020	Var° €	Var° (%)
Immobilisations nettes	A	361	327	34	10%
Stocks		1	2	(0)	(13%)
Autres créances	B	2 104	1 837	267	15%
Trésorerie	C	882	734	148	20%
CCA		24	8	16	194%
Total Actif		3 372	2 907	465	16%
Fonds propres		1 952	1 838	114	6%
Fonds reportés et dédiés	D	1 015	676	339	50%
Provisions R&C	E	218	237	(19)	(8%)
Fournisseurs		67	47	20	42%
Dettes soc. & fisc.		119	105	14	14%
Autres dettes		0	4	(4)	(98%)
PCA					
Total Passif		3 372	2 907	465	16%

As.Maison de l'Estaire - COMPTE DE RESULTAT				
en K€	31/12/2021	31/12/2020	Var° €	Var° (%)
Cotisations	0	0	0	250,0%
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	0	0	(0)	(25,6%)
Ventes de prestations de service	13	3	11	377,2%
Produits de tiers financeurs	1 896	1 604	293	18,2%
Reprises amort., dépréciations et provisions	79	46	33	71,2%
Utilisation des fonds dédiés	593	315	278	88,4%
Autres produits	0	0	0	1943,0%
Total pdts d'exploitation	2 582	1 968	615	31,2%
Achats de marchandises				
Variation de stock march.	0	0	(0)	(1,7%)
Autres achats, charges externes	741	485	256	52,7%
Aides financières versées par l'entité				
Impôts et taxes	55	35	20	56,3%
Salaires et Charges Sociales	674	627	48	7,6%
Dotations amort., dépréciations et provisions	64	84	(20)	(23,4%)
Report en fonds dédiés	932	548	385	70,2%
Autres charges	2	2	0	26,9%
Total charges d'expl.	2 469	1 781	688	38,6%
RESULTAT D'EXPLOITATION	113	187	(74)	(39,4%)
Benef attr. ou perte tr.				
Perte supp. ou benef tr.				
Total Produits fin.	1	1	(0)	(5,9%)
Total Charges fin.				
RESULTAT FINANCIER	1	1	(0)	(5,9%)
RES. COURANT AVANT IMPOT	114	188	(74)	(39,2%)
Total produits except.	1	2	(1)	(64,8%)
Total charges except.	0		0	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1	2	(1)	(64,9%)
Participation des salaires				
Impot sur les benefices				
BENEFICE OU PERTE	115	190	(75)	(39,4%)

02

Section 02:

Faits marquants de l'exercice

Ass. Maison de l'Esutaire

Faits marquants

- L'association n'a pas sollicité d'aides complémentaires liées au COVID
- Cependant, le Covid n'a pas permis de recruter d'animateurs saisonniers en 2020 et 2021.

03

Section 03:

Revue analytique
Compte de résultat

Ass. Maison de l'Estuaire

Les ressources de l'association

As.Maison de l'Estaire				
en K€	31/12/2021	31/12/2020	Var° €	Var° (%)
Cotisations	0	0	0	250,0%
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	0	0	(0)	(25,6%)
Ventes de prestations de service	13	3	11	377,2%
Produits de tiers financeurs	1 896	1 604	293	18,2%
Reprises amort., dépréciations et provisions	79	46	33	71,2%
Utilisation des fonds dédiés	593	315	278	88,4%
Autres produits	0	0	0	1943,0%
Total produits d'exploitation	2 582	1 968	615	31,2%

- Les produits de l'exercice ont progressés de 615 K€
- Avec une progression des subventions de 293 K€.
- Avec une progression de l'utilisation des fonds dédiés de 278 K€.

Ass. Maison de l'Estuaire

Les subventions

As.Maison de l'Estaire - Concours publics et subventions d'exploitation				
en K€	31/12/2021	31/12/2020	Var° €	Var° (%)
SUBVENTION DREAL	813	526	287	54,5%
SUBVENTION TOTAL	54	45	9	19,1%
SUBVENTION AESN	537	611	(74)	(12,1%)
SUBVENTION HAROPA PORTS	441	345	96	27,8%
SUBVENTION LHSM	10	24	(14)	(58,3%)
SUBVENTION CONSEIL GENERAL 27	2	2	1	
SUBVENTION GIP SEINE AVAL.		11	(11)	
SUBVENTION GPMR	40	40		
Total Concours publics	1 896	1 604	293 ▲	18,2%
EOF, Suivi AVI Faune		6	(6)	(100,0%)
Total Subventions d'exploitation		6	(6) ▲	(100,0%)
Total Versements des fondateurs ou consommations	1 896	1 610	286	17,8%

- Les subventions attribuées progressent ainsi de 13,7 % entre les deux exercices.
- La DREAL a octroyé une subvention de 234 K€ au titre du plan de relance dans le cadre de l'aménagement du sentier de découverte du Marais (période 2021-2023)
- HAROPÄ "PORT a accordé une subvention de 441 K€ pour 2021-2022 sur présentation d'un budget de projets de 1 027 K€. Les comptes 2021 supportent 23 K€ de régularisation négative au titre de 2017 (projet H18 12 751 € et 10 353 € suite à un avenant signé en 2021) ainsi que 25 K€ de subvention domaniale non reçue au titre de 2019 sur les 50 000 € attendus.
- Sur 2020, des régularisations complémentaires de redevances domaniales avaient été reçues du GPMH pour 62 K€, 37 K€ au titre de 2018 et 25 K€ au titre de 2019 au-delà du montant provisionné.
- Pour LHSM, la convention 2021 est de 10 K€ contre 24 K€ en 2020.

Ass. Maison de l'Estuaire

Les subventions

As.Maison de l'Estaire - Concours publics et subventions d'exploitation				
en K€	45	31/12/2020	Var° €	Var° (%)
SUBVENTION DREAL	813	526	287	54,5%
SUBVENTION TOTAL	54	45	9	19,1%
SUBVENTION AESN	537	611	(74)	(12,1%)
SUBVENTION HAROPA PORTS	441	345	96	27,8%
dont régularisation sur exercice antérieur		62	(52)	(83,9%)
SUBVENTION LHSM	10	24		
SUBVENTION CONSEIL GENERAL 27	2	2	1	
SUBVENTION GIP SEINE AVAL.		11	(11)	
SUBVENTION GPMP	40	40		
Total Concours publics	1 886	1 604	307	19,1%
EOF, Suivi AVI Faune				
Total Subventions d'exploitation				
Total Subventions d'exploitation	1 886	1 604	283	17,6%
Report en Fonds dédiés	(932)	(548)	(385)	70,2%
Utilisation des fonds dédiés	593	315	278	88,4%
Total des subventions utilisées sur l'exercice	1 547	1 371	176	12,9%
régularisations sur exercices antérieurs	(48)	62	(110)	(177,6%)
Subventions utilisées sur l'exercice hors régul.	1 595	1 309	286	21,9%

- Les subventions utilisées sur l'exercice sont de 1 595 K€ en 2021 contre 1 309 K€ en 2020.

Ass. Maison de l'Estuaire

Les charges d'exploitation

Ass.Maison de l'Estuaire - Charges d'exploitation				
en K€	45	31/12/2020	Var° €	Var° (%)
Variation de stock march.	0	0	(0)	(1,7%)
Autres achats, charges externes	741	485	256	52,7%
Impôts et taxes	55	35	20	56,3%
Salaires et Charges Sociales	674	627	48	7,6%
Dotations amort., dépréciations et provisions	64	84	(20)	(23,4%)
Report en fonds dédiés	932	548	385	70,2%
Autres charges	2	2	0	26,9%
Total charges d'expl.	2 469	1 781	688	38,6%
hors report des fonds dédiés	1 537	1 233	304	24,6%

- Hors reports de fonds dédiés, les charges d'exploitation ont augmenté de 304 K variation à rapprocher de l'augmentation du niveau de subvention de 286 K€.

Ass. Maison de l'Estuaire

Les charges d'exploitation

As.Maison de l'Estaire - Achats et charges externes				
en K€	31/12/2021	31/12/2020	Var° €	Var° (%)
604 Achats d'études et prestations de services	1	9	(8)	(86,4%)
605 Achats de matériel, équipements et travaux	79	66	13	19,6%
606 Achats non stockés de matière et fournitures	33	30	4	12,1%
613 Locations	43	48	(5)	(9,6%)
615 Entretien et réparations	352	108	244	226,3%
616 Primes d'assurances	16	16	0	2,0%
617 Etudes et recherches	159	154	5	3,5%
618 Divers	0	1	(0)	(50,2%)
621 Personnel extérieur à l'entreprise				
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	19	23	(4)	(18,5%)
623 Publicité, publications, relations publiques	5	4	1	15,6%
624 Transports de biens et transports collectifs du personnel	14	4	9	213,6%
625 Déplacements, missions et réceptions	7	7	(0)	(0,5%)
626 Frais postaux et de télécommunications	11	14	(3)	(23,1%)
627 Services bancaires et assimilés	1	1	(0)	(2,5%)
628 & 629 Divers	1	1	(0)	(41,1%)
TOTAL CHARGES EXTERNES	741	485	256	52,7%

- La progression des frais d'entretien porte principalement sur les terrains.

Ass. Maison de l'Estuaire

Les charges d'exploitation

As.Maison de l'Estaire - Personnel						
en K€	31/12/2021	Taux de charge	31/12/2020	Taux de charge	Var° €	Var° (%)
Salaires bruts	513		470		43	9,2%
Charges sociales	155	30,2%	152	32,3%	3	2,2%
Autres éléments de rémunération	6	1,3%	6		1	14,6%
Remboursements de charges de perso						
Total charges de personnel	674		627		48	7,6%
Effectif moyen (ETP)	18		16		2	9,4%
Rémunération moyenne annuelle	29		29		(40)	(0,1%)

- On note une faible évolution de la masse salariale 2021 (quelques entrées)
- L'association a fait l'objet d'un contrôle Urssaf en décembre 2020 qui s'est traduit par une notification d'un rappel de 4 059 € en mars 2021.

Ass. Maison de l'Estuaire

Synthèse de variations du résultat d'exploitation

As.Maison de l'Estaire - Passage du résultat d'exploitat		
Résultat d'exploitation au 31/12/20		187
Augmentation des produits d'exploitation	↑	615
Diminution des achats consommés	↑	0
Diminution des aides financières versés par l'entité	↑	
Augmentation des charges de personnel	↓	(48)
Augmentation des impôts et taxes	↓	(20)
Augmentation des charges externes	↓	(256)
Diminution des dot. Amort, dépréciations et prov	↑	20
Augmentation des reports en fonds dédiés	↓	(385)
Augmentation des autres charges	↓	(0)
Résultat d'exploitation au 31/12/21		113

- En synthèse :
- Accroissement des subvention de. 293 K€ et des fonds dédiés utilisés de 278 K€
- Augmentation des charges de personnel de 48 K€
- Accroissement des charges externes principalement sur l'entretien des terrain.
- Accroissement du report de fonds dédiés
- **Le résultat net de l'exercice est de 115 K€ après prise en compte du résultat financier et du résultat exceptionnel.**

04

Section 04:

Revue analytique
Bilan

Ass. Maison de l'Estuaire

Bilan

As.Maison de l'Estaire - BILAN				
en K€	Notes	31/12/2021	31/12/2020	
Immobilisations nettes	A	361	327	
Stocks		1	2	
Autres créances	B	2 104	1 837	
Trésorerie	C	882	734	
CCA		24	8	
Total Actif		3 372	2 907	
Fonds propres		1 952	1 838	
Fonds reportés et dédiés	D	1 015	676	
Provisions R&C	E	218	237	
Fournisseurs		67	47	
Dettes soc. & fisc.		119	105	
Autres dettes		0	4	
PCA				
Total Passif		3 372	2 907	

- A/ Immobilisations : 99 K€ d'acquisition (table tactile 16 K€, panneaux de signalisation 20 K€, des véhicules pour 37,4 K€, des eco compteurs 7 K€, appareils 6 K€, cheptel 6 K€)
- B/ Autres créances sont en augmentation de 237 K€; Elles se composent de 76 K€ d'acomptes fournisseurs et 2 028 K€ de subventions à recevoir
- C/ La trésorerie représente 210 jours de charges d'exploitation

Autres créances					
en K€		45	31/12/2020	Var° €	Var° (%)
Redevances à recevoir		38	16	22	141,3%
SUBVENTION DREAL		179	30	149	496,7%
SUBVENTION TOTAL		19	45	(26)	(58,4%)
SUBVENTION AESN		883	911	(27)	(3,0%)
SUBVENTION HAROPA PORTS		811	718	93	13,0%
SUBVENTION LHSM		10	24	(14)	(58,3%)
SUBVENTION GIP SEINE AVAL		8	8		
SUBVENTION GPMP		80	40	40	100,0%
Total Concours publics		2 028	1 791	237	13,2%

As.Maison de l'Estaire - Trésorerie					
en K€	Notes	45	44	Var° €	Var° (%)
Disponibilités		882	734	148	20%
Trésorerie active		882	734	148	20%
Charges d'exploitation hors fonds dédiés		1 535	1 231	303	
Trésorerie en J de charges		210	217	-8	
Trésorerie Nette		882	733	148	20%

Ass. Maison de l'Estuaire

Bilan

As.Maison de l'Estaire - BILAN					
en K€	Notes	31/12/2021	31/12/2020	Var° €	Var° (%)
Immobilisations nettes	A	361	327	34	10%
Stocks		1	2	(0)	(13%)
Autres créances	B	2 104	1 837	267	15%
Trésorerie	C	882	734	148	20%
CCA		24	8	16	194%
Total Actif		3 372	2 907	465	16%
Fonds propres		1 952	1 838	114	6%
Fonds reportés et dédiés	D	1 015	676	339	50%
Provisions R&C	E	218	237	(19)	(8%)
Fournisseurs		67	47	20	42%
Dettes soc. & fisc.		119	105	14	14%
Autres dettes		0	4	(4)	(98%)
PCA					
Total Passif		3 372	2 907	465	16%

- D/ Les fonds dédiés
- E/ Les provisions correspondent aux engagements de fin de carrière.

Tiers	Ouverture	Fonds reportés	Fonds utilisés	Clôture
Haropa Port	352 426	309 689	234 493	427 623
GIP	9 024	-	-	9 024
DREAL	27 385	233 908	23 150	238 143
AESN	250 447	342 537	304 095	288 890
TOTAL	36 944	46 264	31 395	51 813
	676 227	932 398	593 133	1 015 492

05

Section 05: **Annexes**

Ass. Maison de l'Estuaire

Les fonds dédiés

- Les produits Fonds dédiés progressent de 111 K€.

- **Rappel du mécanisme comptable :**

Pour cet exemple, nous prenons l'hypothèse d'une subvention de 100 K€ affectée au financement de 80 % des dépenses d'une action dont le coût prévisionnel est de 125 K€. L'année d'attribution de la subvention, 60 % de l'action a été réalisée, les 40 % restants sont réalisés sur l'exercice suivant.

- Année 1 : Attribution de la subvention

- 4687# Subvention attribuée 100
 - 7400# Subvention attribuée 100

- Année 1 : Dépenses liées à l'action réalisées à hauteur de 60 %, soit $125 \text{ K€} \times 60 \% = 75 \text{ K€}$

- 6# Dépenses réalisées 75 (68# à hauteur de la quote-part d'amortissement si la dépense consiste en une immobilisation).
 - 401# Dépenses réalisées 75

- Année 1 : Neutralisation des 40 % de la subvention non utilisée

- 6894# Engagement fonds dédiés 40
 - 194# Engagement fonds dédiés 40

- Année 2 : Réalisation des 40 % restants des dépenses prévisionnelles : $125 \text{ K€} \times 40 \% = 50 \text{ K€}$

- 6# Dépenses réalisées 50
 - 401# Dépenses réalisées 50

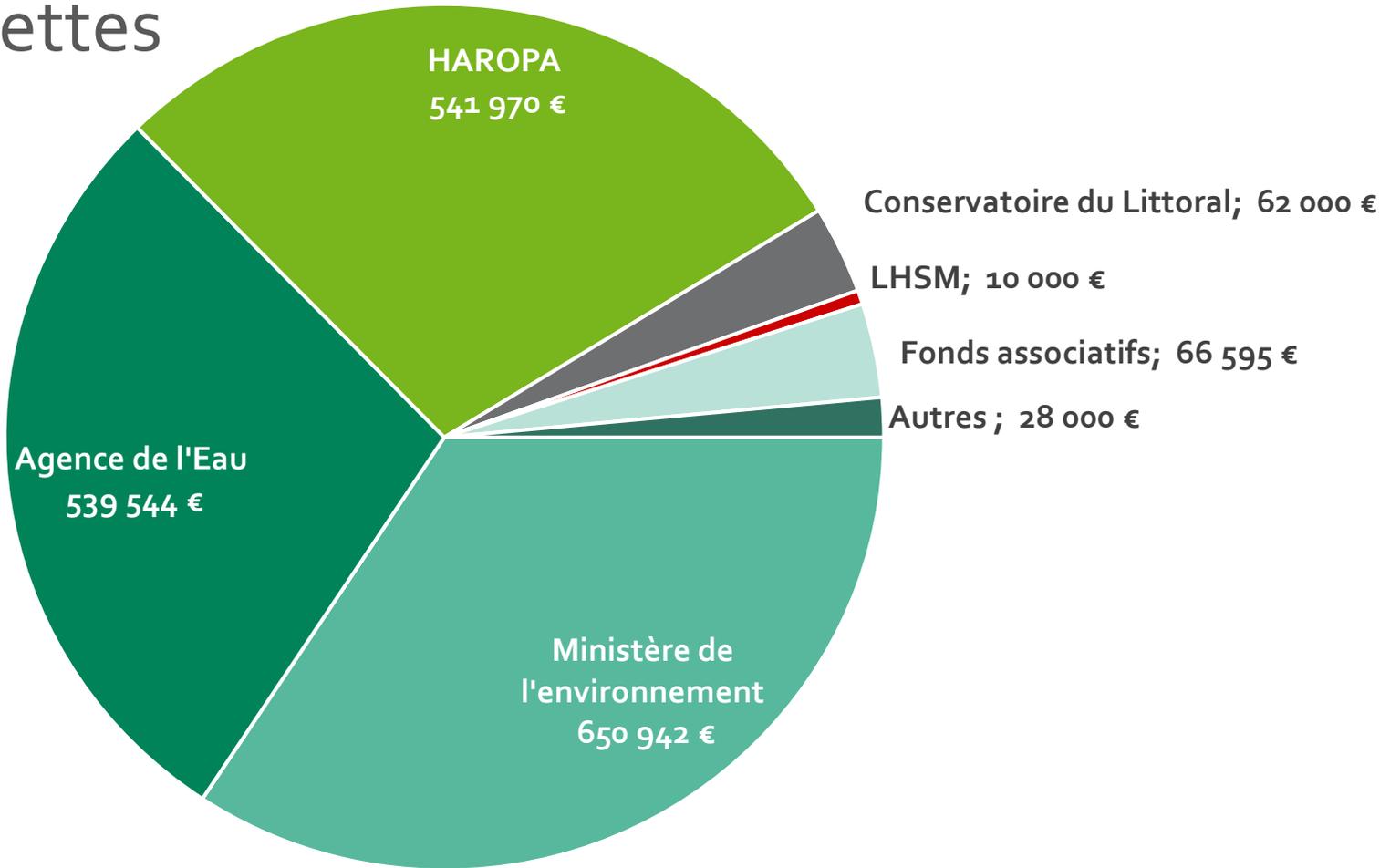
- Année 2 : Reprise des fonds dédiés

- 194# Reprise fonds dédiés 40
 - 7894# Reprise fonds dédiés 40

Budget prévisionnel

2023

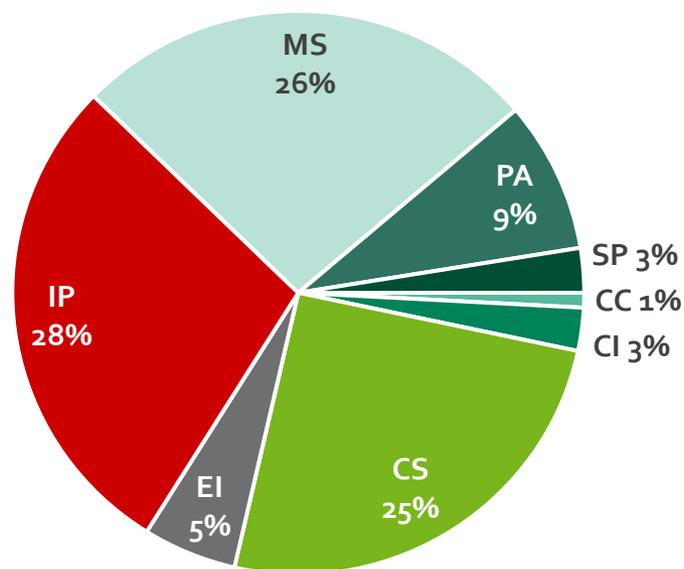
Recettes



Budget prévisionnel

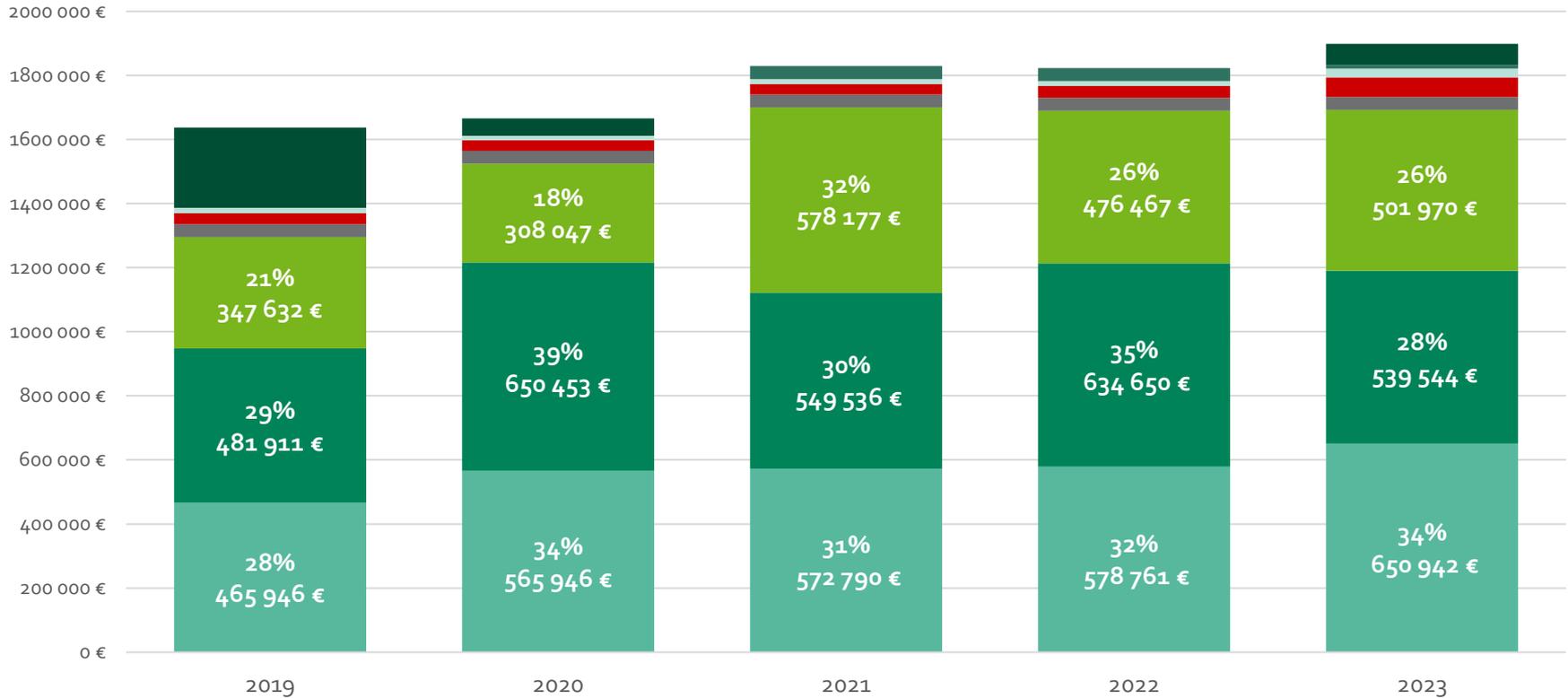
2023

DEPENSES		Temps régie	Fonctionnement	Charges directes	TOTAL
Création de supports de communication et de pédagogie	CC	47	13 947 €	2 100 €	16 047 €
Création et maintenance d'infrastructures d'accueil	CI	170	42 936 €	4 000 €	46 936 €
Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel	CS	759	190 676 €	289 211 €	479 887 €
Prestations de conseil, études et ingénierie	EI	356	100 806 €	- €	100 806 €
Interventions sur le patrimoine naturel	IP	899	222 774 €	316 810 €	539 584 €
Management et soutien	MS	1058	321 890 €	180 398 €	502 288 €
Prestations d'accueil et d'animation	PA	736	159 216 €	5 800 €	165 016 €
Surveillance du territoire et police de l'environnement	SP	194	46 488 €	2 000 €	48 488 €
TOTAL		4218	1 098 732 €	800 319 €	1 899 051 €



Comparatif 2019-2023

RECETTES PREVISIONNELLES



■ MTES

■ AESN

■ HAROPA LE HAVRE

■ HAROPA ROUEN

■ REDEVANCES AGRICOLES

■ CG27 + PRODUITS ANIMATION

■ LHSM

■ AUTRES



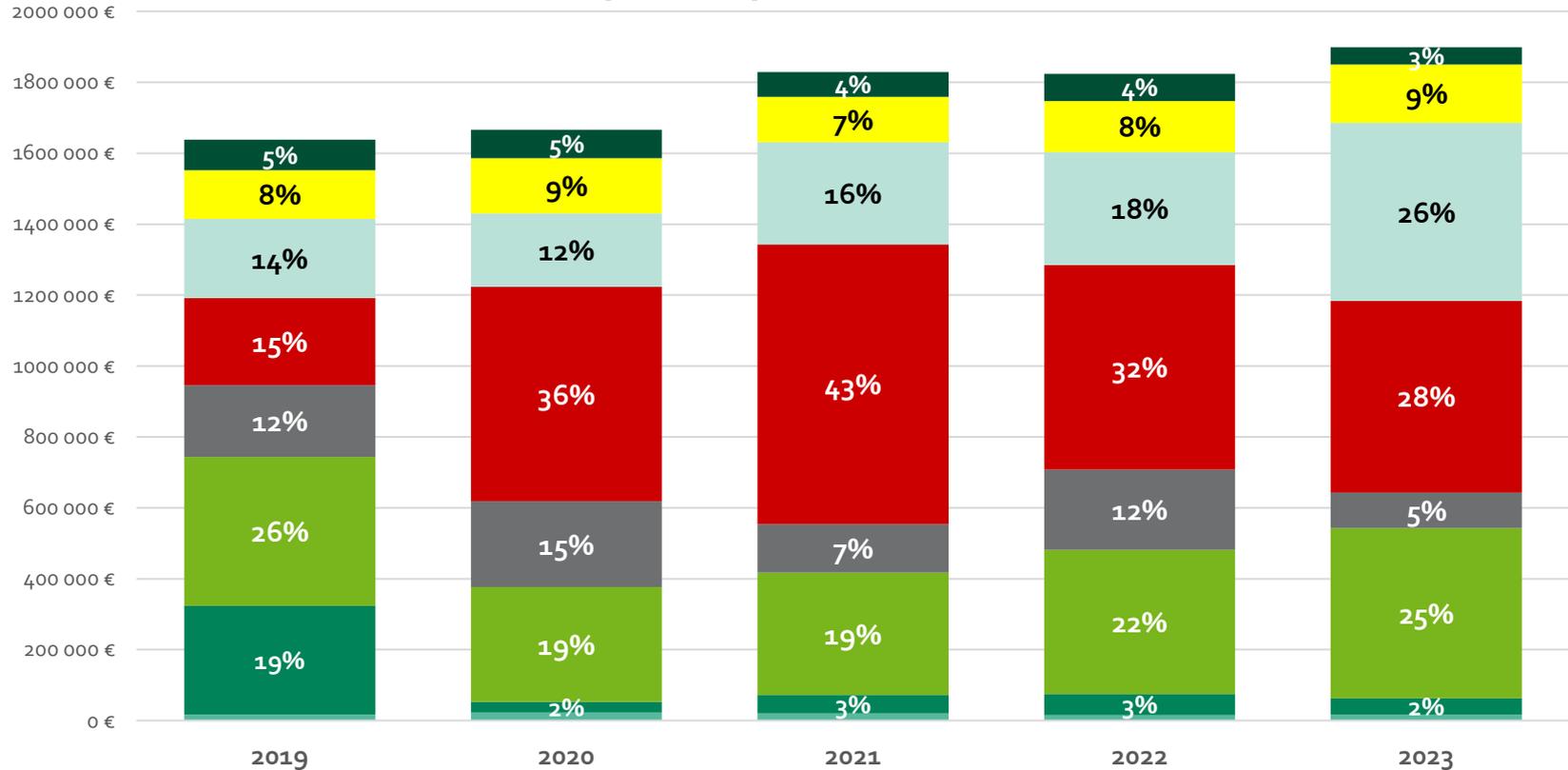
Réserve Naturelle
ESTUAIRE DE LA SEINE



MAISON
DE L'ESTUAIRE

Comparatif 2019-2023

Dépenses prévisionnelles



- Surveillance du territoire et police de l'environnement - SP
- Management et soutien - MS
- Prestations de conseil, études et ingénierie - EI
- Création et maintenance d'infrastructures d'accueil - CI

- Prestations d'accueil et d'animation - PA
- Interventions sur le patrimoine naturel - IP
- Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel - CS
- Création de supports de communication et de pédagogie - CC

Budget prévisionnel

2023

- Suivis

- Oiseaux 210 258 €
- Amphibiens 30 605 €
- Odonates 18 605 €
- Mammifères terrestres 22 950 €

- Management et soutien

- Bateau 159 761 €
- Drone 27 610 €

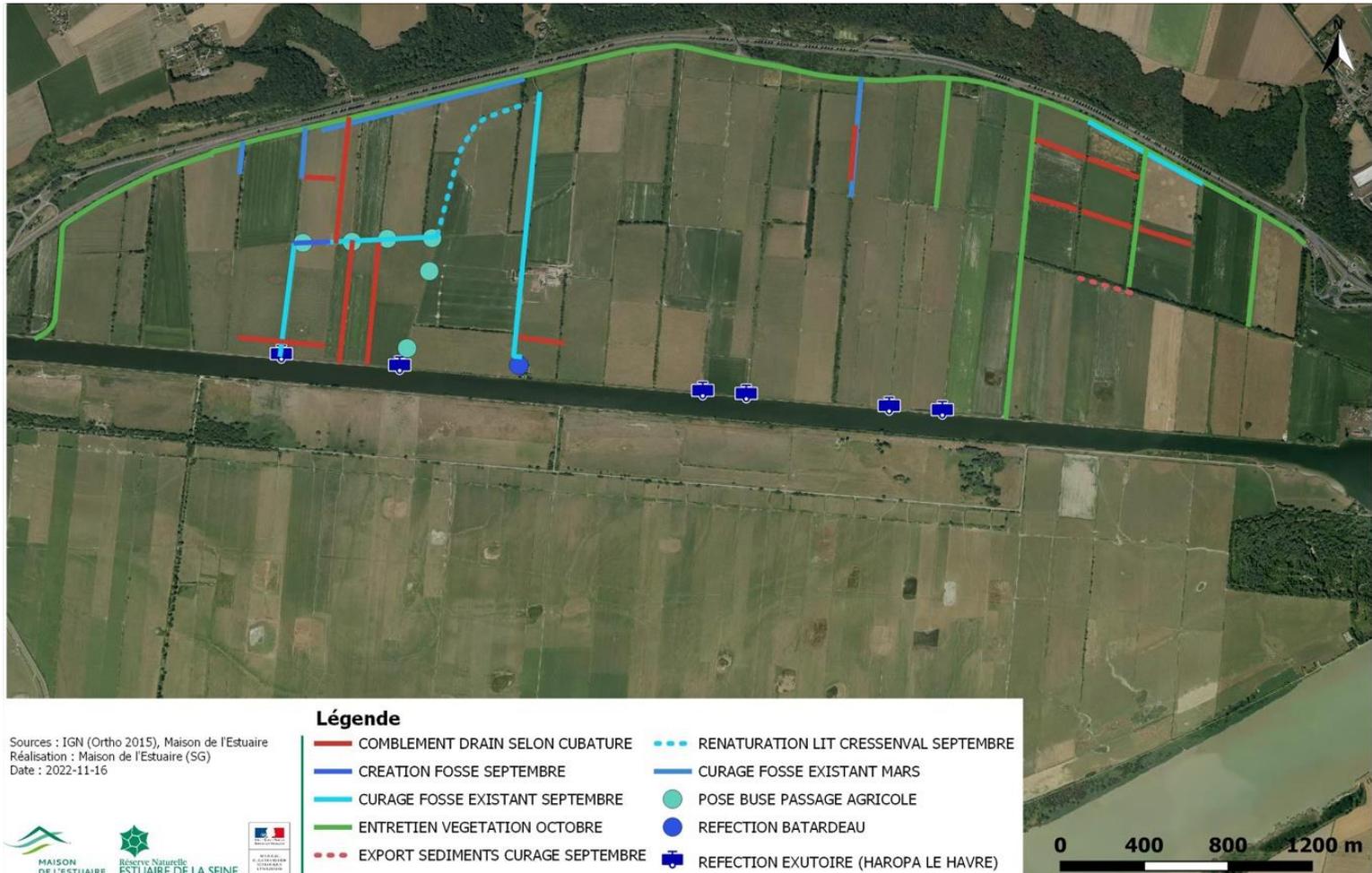


Budget prévisionnel

2023

- PPER Cressenval (hors CDL)
 - Clôture 18 km
 - Curage de fossés 5,8 km

60 525 €



Budget prévisionnel

2023

- Gestion des zones de non chasse et éco-pâturage

209 569 €

- Banc Herbeux
 - Entretien et extension des zones ouvertes
 - Restauration et modification des clôtures
 - Reconnexion hydraulique d'un plan d'eau
- Rive sud: Curage d'une filandre
- ACDPM (Hode): Curage de la filandre d'alimentation
- Tancarville: Réflexion et travail sur les problématiques hydrauliques et foncières avec les acteurs concernés



Avis du comité consultatif sur le bilan financier et le projet de budget 2023

3. Tableau de bord

Intervention : Maison de l'estuaire

Tableau de bord

- Outil de suivi de l'avancement du plan de gestion et de l'atteinte des objectifs
- Mission confiée par la Maison de l'Estuaire à Planète Publique
- Constitution d'une base de travail à partir des travaux antérieurs de la Maison de l'Estuaire et du plan de gestion

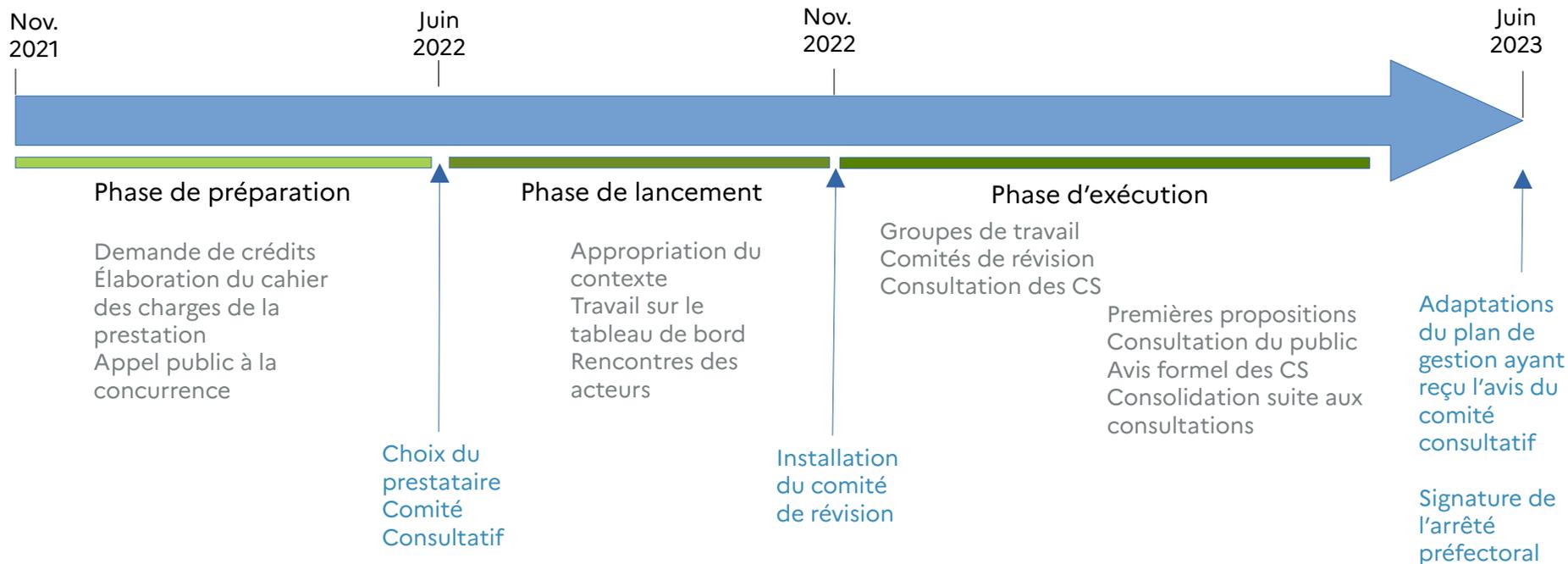
Tableau de bord

- 4 groupes de travail au cours de l'été 2022
- Intégration des retours et collecte des données sur 5 ans
- Réalisation d'une fiche pour chaque indicateur
 - Intitulé
 - Opération rattachée
 - Définition /description
 - Modalités de collecte et périodicité
- 185 indicateurs dont 108 renseignés (le 01/12/22)
 - 6 indicateurs de ressource
 - 11 indicateurs de réalisation
 - 63 indicateurs de résultat
 - 5 indicateurs d'impact

4. Révision à mi-parcours du 4^e plan de gestion : point d'avancement

Intervention : DREAL

Rappel du calendrier général



État d'avancement de la démarche

- 29 juin 2022 : comité consultatif dédié au lancement de la révision à mi-parcours
- Été - automne 2022 : évaluation de l'avancement de la mise en œuvre du plan de gestion à partir de :
 - l'analyse du tableau de bord et des rapports d'activité de la Maison de l'estuaire ;
 - des entretiens avec les partenaires
- 16 novembre 2022 : installation du comité de révision

Points principaux évoqués en séance

- Présentation du diagnostic par Planète Publique sur la base de :
 - L'activité de la Maison de l'estuaire (moyens, indicateurs de réalisation)
 - Les entretiens réalisés : (14 avec 30 personnes)
 - → enjeux actuels, actions à renforcer, améliorations à apporter, points à discuter, limites dans la mise en œuvre du plan, points de vigilance sur la révision elle-même
- Socle partagé : pas de remise en cause des objectifs de long terme, adaptation des actions, esprit constructif, priorisations

Points principaux évoqués en séance

- Principaux sujets de discussion en séance : fluidité et gestion hydraulique, maison de la réserve, coupe du roseau → pistes identifiées et amorcées (voir point 6)
- Demande : caractérisation de l'avancement du plan de gestion action par action (illustration par pastille) → proposé dans le support de réflexion des GT
- Calendrier respecté (à date), la démarche de concertation s'engage

Prochaines étapes

Tenue des groupes de travail de concertation (invitation adressée le 2 décembre 2022)

- 16 décembre 2022 matin : 1er groupe de concertation sur la thématique « Études et partenariats » (OLT 6 & 7)
- 5 janvier 2023 après-midi et 6 janvier matin : 2e et 3e groupes de concertation sur les thématiques « Pressions et facteurs d'influence » (OLT 2 & 3) et « Fonctionnalités et état de conservation de la réserve » (OLT 1, 4 & 5)
- 13 janvier 2023 : séance du conseil scientifique et de la commission espaces du conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Normandie
- Février 2023 : prochaine réunion du comité de révision

5. Étude macro-économique des surfaces fourragères (2021)

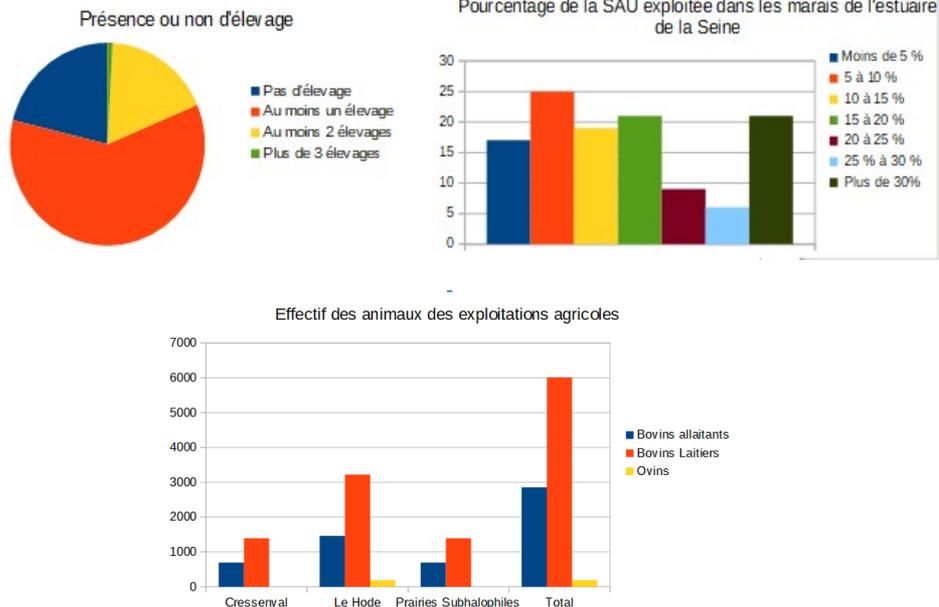
Intervention : DDTM de la Seine-Maritime / Service économie agricole

Plan

1. Typologie des exploitations agricoles présentes sur le marais de l'estuaire de la Seine
2. Retour sur la campagne de récolte 2021 et 2022
3. Les facteurs intrinsèques/extrinsèques à la RNNES qui impactent l'activité agricole
4. Ce qu'il faut retenir

1. Typologie des exploitations agricoles présentes sur le marais de l'estuaire de la Seine

118 exploitants agricoles présentes:



- La majorité des exploitations sont des exploitations de polycultures élevage ou d'élevages spécialisés;
- 25 exploitations agricoles (soit 20%) n'ont aujourd'hui plus d'élevage;
- Pour 65 % des exploitations agricoles, la Surface Agricole Utile (SAU) exploitée sur le marais de l'estuaire de la Seine représente plus de 10 % de leur SAU Totale;
- Pour une grande majorité de ces exploitations, les surfaces en herbe du marais conditionnent le maintien de l'élevage sur l'exploitation ;
- Cas particulier: Un JA installé sur le marais de Cressenval en 2021

2. Retour sur la campagne de récolte 2021 et 2022

2.1. Contexte climatique et niveau d'eau

2021 : des niveaux élevés en début d'année qui ont conduit à des actions de régulation dès le mois de février qui se sont poursuivies au printemps et en été ; Un maintien dans la courbe enveloppe plus difficile à l'automne

2022 : des niveaux bas dès le mois de juin, une sécheresse estivale, peu de précipitation, difficulté de recharge qui s'est poursuivie jusqu'à l'automne (→ *bilan d'activité présenté en début de séance*)

Ci-contre : source : diaporama du comité consultatif du 9/12/2021

CS42 Suivi des niveaux d'eau

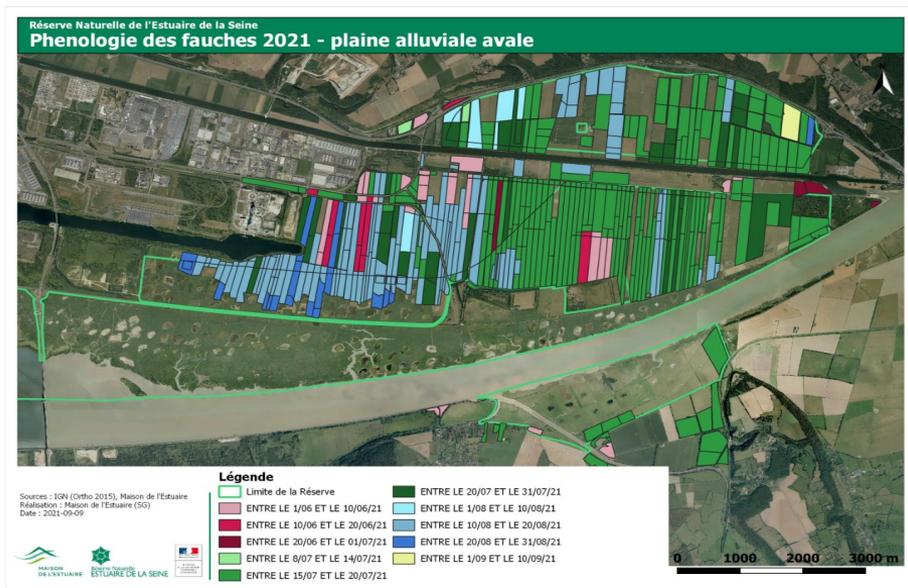
Niveaux d'eau des prairies subhalophiles de janvier 2021 à décembre 2021



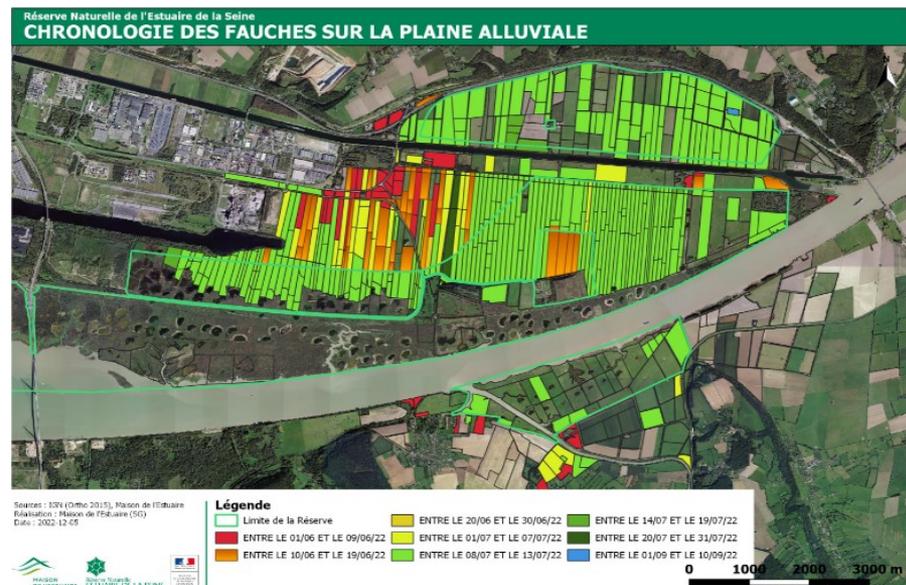
2. Retour sur la campagne de récolte 2021 et 2022

2.2. Bilan des récoltes

Campagne 2021:



Campagne 2022:



Les années ne se ressemblent pas...

2. Retour sur la campagne de récolte 2021 et 2022

2.2. Bilan des récoltes

=> Focus: Année 2021 (photo prise fin juillet 2021)



***Ne pas prendre
l'année 2021 comme
année de référence
mais utiliser les
constats des années
extrêmes pour
construire l'avenir***

2. Retour sur la campagne de récolte 2021 et 2022

2.2. Bilan des récoltes

=> Exploitation des regains

Campagne 2021:

Campagne 2022:

Réserve Naturelle de l'Estuaire de la Seine
2^{ème} exploitation sur parcelles fauchées au 12/10/2021 - Plaine alluviale Seine aval



Réserve Naturelle de l'Estuaire de la Seine
DEUXIEMES EXPLOITATIONS DES PARCELLES SUR LA PLAINE ALLUVIALE



3. Les facteurs intrinsèques/extrinsèques à la RNNES qui impactent l'activité agricole

***Les années ne se ressemblent pas...
... mais quelques similitudes.***

Vue aérienne des Prairies subhalophiles et Prairies du Hode (source Google Maps)



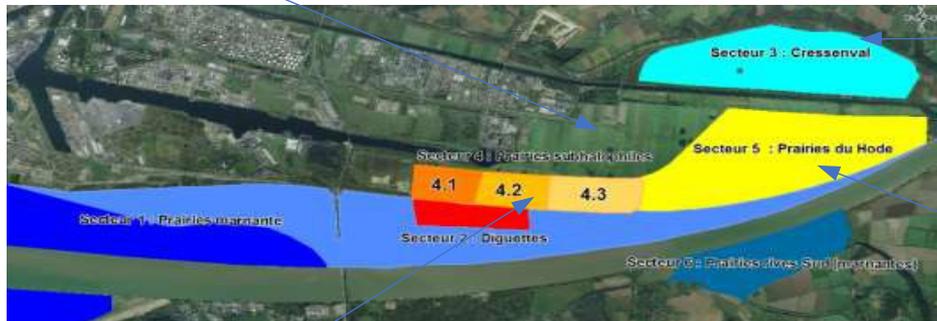
2 zones sont concernées par une disparition de la flore prairiale « agricoles » :

- Prairies subhalophiles dans la RNNES: environ 150 ha;
- Prairies du Hode: environ 20 ha.
-

=> 170 ha impactés mais il reste 2700 ha (170ha = 6%) sur lesquels l'activité agricole trouve une ressource fourragère précieuse...

3. *Les facteurs intrinsèques/extrinsèques à la RNNES qui impactent l'activité agricole* *=> Les grandes lignes à retenir par secteur*

- les prairies subhalophiles (hors RNNES):



- les prairies subhalophiles (secteur RNNES) : disparition de la flore prairiales « agricoles »

- les prairies de Cressenval : les difficultés rencontrées en 2021 étaient conjoncturelles. Les travaux menés dans le cadre du PPER sont globalement partagés par l'ensemble des acteurs et font l'objet de réunions d'échange avec les usagers.

Point d'attention: adduction d'eau pour abreuver les animaux

- les prairies du Hode : secteur peu touché par les problèmes de récolte de fourrages. Sur ce secteur, la gestion des niveaux d'eau reste compatible avec l'activité agricole (fauche ou pâturage) .

3. Les facteurs intrinsèques/*extrinsèques* à la RNNES qui impactent l'activité agricole

- La déprise de l'élevage :
 - diminution du nombre d'éleveurs: baisse de 5% par an jusqu'en 2021, les projections 2022 sont de plus de 10%;
 - impact sur la gestion des prairies du marais: de moins en moins de pâturage, moins d'entretien des clôtures,
 - « fracture » en les éleveurs et les non éleveurs => les intérêts ne sont plus les mêmes;
 - ...

« *Quelle position de la profession agricole ?* »
« *Se projeter sur le prochain renouvellement des COT* »

-

3. *Les facteurs* intrinsèques/*extrinsèques* à la RNNES qui impactent l'activité agricole

- ***Les conflits d'usage:*** sur les prairies subhalophiles et une partie des prairies du Hode, la superposition des différentes activités (agricoles, chasse...) entraînent:
 - Des problèmes de sécurité: divagation d'animaux par exemple;
 - Des problèmes de niveau d'eau et d'étendue des mares => faire un bilan partagé et définir des perspectives;
 - ...
 -



4. Ce qu'il faut retenir

- 118 exploitants agricoles;
- ***170 ha impactés mais il reste 2700 ha (soit 6%) sur lesquelles l'activité agricole trouve une ressource fourragère précieuse...;***
- ***La déprise de l'élevage => se projeter pour anticiper et ne pas subir;***
- ***Des projets à souligner:***
 - ***PPER sur Cressenval***
 - ***...***
- ***L'accès au foncier:***
 - ***Quelle position de la profession agricole ?***
 - ***Se projeter sur le prochain renouvellement des COT : Services de l'Etat, Haropa Port et Conservatoire du Littoral.***
- ***Les conflits d'usage.***

6. Exploitation du roseau dans la réserve naturelle nationale

Intervention : DREAL

Constat partagé

- Une coupe de plus en plus tardive (nécessité d'attendre les conditions favorables) confrontée à une arrivée plus précoce pour nicher des migrateurs ;
- Des demandes de dérogation des coupeurs de roseaux pour prolonger la période de coupe ;
- Une décision du tribunal administratif (2015) qui ne permet pas d'envisager une dérogation permanente ;
- Des avis favorables du conseil scientifique de la réserve sous conditions.

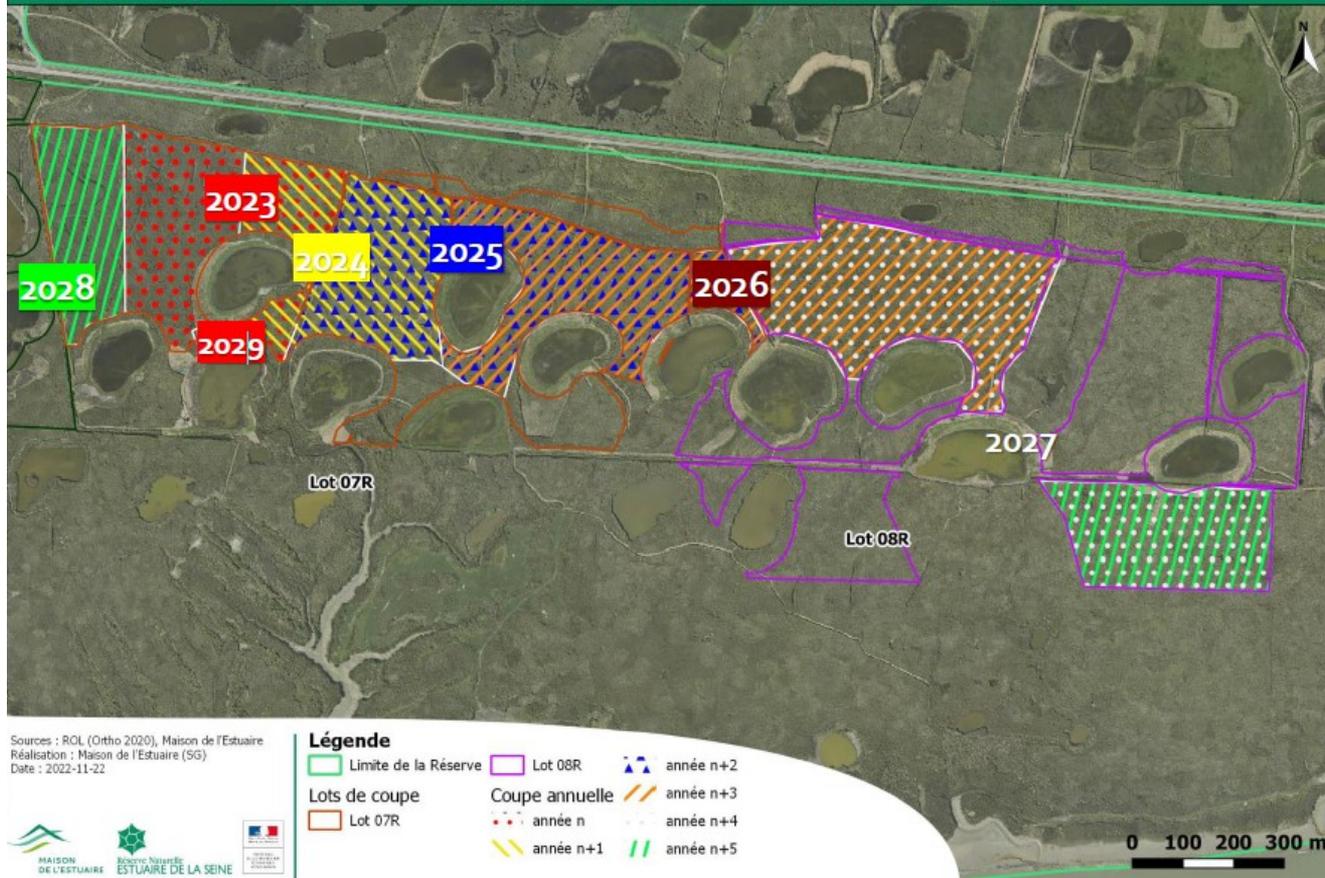
- → Nécessité d'identifier, en concertation, un nouveau protocole répondant à la fois aux besoins des coupeurs de roseaux et aux exigences écologiques de la réserve

- Réunion de travail du 25 novembre 2022 associant coupeurs de roseaux, Maison de l'estuaire, HAROPA PORT et DREAL

A l'issue de la réunion du 25 novembre 2022

- **La nouvelle méthode de travail adoptée**
- Un nouveau parcours d'exploitation débutant par l'amont et les secteurs endigués ;
- D'éventuelles prestations d'ouverture des milieux pour le compte du gestionnaire ;
- Test d'une fauche quinquennale glissante sur 2 lots pour rajeunir la roselière ;
- Des dérogations toujours possibles sous conditions ;
- Un retour d'expérience inclus dans le bilan de la révision ;
- Des lots revus en 2023 par HAROPA PORT pour une exploitation optimale par les coupeurs de roseau.

Réserve Naturelle de l'Estuaire de la Seine Schéma de principe d'une fauche quinquennale sur le secteur des diguettes



7. Aménagements en lien avec l'accueil du public

Intervention : Maison de l'estuaire et DREAL

Aménagement du sentier du Hode

- 5,2 km
- 3 observatoires
- Passage par: la route du bac
la route de Millenium
le site restauré de Millenium
le chemin de Halage
- Signalétique informative et pédagogique: 6 tables de lecture
1 table d'orientation
bornes directionnelles et balisage



Aménagement du sentier du Hode



Une modification de l'état ou de l'aspect d'une réserve naturelle (Art. L.332-9 du CE)

Procédure réglementaire

Sollicitation de l'avis du préfet par la collectivité, instructrice du permis d'aménager ;

Avis du préfet après consultation des collectivités concernées, de la CDNPS (commission départementale de la nature des sites et des paysages) et du CSRPN (conseil scientifique régional du patrimoine naturel) (art. R.332-24 du CE) ;

Avis du conseil scientifique de la réserve naturelle nationale

Avis du comité consultatif par voie électronique → du 19 décembre 2022 au 13 janvier 2023 *(ce jour : information, dossier détaillé transmis électroniquement)*

Consultation du public (prévue en mars 2023)

8. Projet d'arrêté « quiétude » couvrant la période du 1er février au 15 mars 2023 inclus

Intervention : DDTM de la Seine-Maritime / Service Transitions Ressources et Milieux

Contexte et motivation

- L'estuaire de la Seine est situé sur une voie de migration majeure et vigilance forte de la commission européenne sur les mesures prises par l'État
- L'arrêté est en place depuis 2011, pour préserver la quiétude de l'avifaune en période pré-nuptiale.
- Constat, d'un non respect récurrent des dates de fermeture de la chasse
- Besoin de sécurisation des conditions de contrôle des agents

Principes de l'AP

- Interdiction de pénétration de nuit du 1^{er} février au 15 mars 2023
 - Cette interdiction est couplée à une interdiction de circulation sur la route de l'Estuaire, prise par Haropa-port
 - Il permet la gestion des cas d'urgence
-

Avis du comité consultatif sur le projet d'arrêté « quiétude » 2023

9. Questions diverses